

HOUJAYER Jean Yves  
la grande villedu  
53200 Gennevilliers

Longuefuye le 2/03

REÇU LE :

02 MARS 2006

MAIRIE DE GENNEVILLIERS

Monsieur le maire  
et le conseil municipal

Suite à votre courrier du 20 février  
nous acceptons la proposition d'achat  
de la parcelle 1388 C n° 830 et le chemin  
atterrant et nous prenons à votre  
charge les frais de bornage.

Un grand merci, nos sincères salutations

Houjayer.